

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'EMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 2 - Mai 1992

Editorial

L'année de l'identité

Nouveau concept des sciences humaines ou simple mode?, le terme fait l'actualité en 1991. En Suisse et dans le Jura, l'identité a servi à s'interroger sur le passé ou l'avenir du pays et de la région. Aux commémorations disputées du 700ème anniversaire de la Confédération répondirent les débats sur l'opportunité et les modalités d'intégration de la Suisse à l'Europe. Aux jugements controversés du Tribunal fédéral sur les recours du Gouvernement jurassien firent écho publications, manifestations et prises de position partisans sur l'histoire récente du Jura des sept districts.

En collaborant avec la Fondation *Mémoire d'Erguël* à l'organisation d'un colloque consacré à ce thème, le Cercle d'études historiques a apporté sa contribution à cette interrogation. Il s'agissait pour lui de présenter en avant-première des études en rapport direct avec le passé de la Question jurassienne et les préoccupations du moment. Parmi ces travaux figure la thèse de doctorat que Bernard Voutat a soutenue avec succès à l'Université de Lausanne et qui fait l'objet du compte rendu de cette deuxième *Lettre d'information*; les autres ont été recensés et contribuent à alimenter notre rubrique bibliographique qui, pour l'occasion, s'est muée en chronique. Quelques-unes de ces publications ayant, à leur manière, "fait l'événement", il nous a paru intéressant de signaler les principaux articles de presse qui leur ont été consacrés. Nous avons procédé de même avec d'autres manifestations, telles le colloque de Tramelan, organisé par la Direction du PNR 21 à l'occasion de la parution de *L'Ecartèlement*.

La présentation de la base de données *Bernhist* et l'article relatif aux fiches et aux fichés du Canton du Jura ne sont pas non plus sans rapport avec l'identité. La première traite d'un nouveau moyen informatique de recherche en histoire. La seconde évoque un problème qui dépasse largement celui de la simple conservation des sources. L'un et l'autre contribuent à étoffer cette seconde *Lettre* qui, nous l'espérons, recevra un accueil aussi bienveillant que la première.

Cyrille GIGANDET

Comptes rendus

Le conflit jurassien : quand la construction d'une identité prend la forme d'une revendication spatiale

Comment aborder ce qui est communément appelé, comme si le problème était évident, "la Question jurassienne"? Telle est l'interrogation que pose la thèse de Bernard Voutat, *Espace national et identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien*, présentée sous la direction du professeur François Masnata à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.* Cette interrogation, en apparence banale, passe par une mise en perspective de nombreuses études consacrées au conflit jurassien afin de voir comment elles ont procédé à son analyse. Cet examen de différents travaux permet à Bernard Voutat de montrer de manière convaincante pourquoi il est particulièrement ardu de vouloir délimiter spatialement et temporellement le conflit et en quoi il est délicat de discerner des "facteurs" ou "variables" qui auraient provoqué, et qui donc expliqueraient, les velléités séparatistes du peuple jurassien.

Ces obstacles, contre lesquels butent les analyses - qui essaient de les résoudre de manières diverses - se révèlent, pour Bernard Voutat, insurmontables parce qu'ils sont inhérents à la spécificité même du conflit jurassien. Il développe son argumentation en insistant sur le fait que les sociologues, en cherchant des critères tels que la langue, la religion, l'ethnie pour expliquer un mouvement collectif de ce genre, ne peuvent que se trouver empêtrés dans le conflit lui-même. En effet, ces aspects sont bien ceux qui entrent en jeu et constituent les enjeux du conflit jurassien, puisque les divers protagonistes se battent précisément pour savoir si et depuis quand le Jura existe et pour délimiter ses frontières; de même qu'ils s'affrontent pour prouver ou nier que les Jurassiens forment une entité particulière en raison de spécificités linguistiques ou religieuses ou de l'existence d'un sentiment identitaire.

C'est pourquoi la première partie de la thèse ne cherche pas à trancher ces questions, mais montre chronologiquement comment ces critères s'établissent comme pertinents ou se modifient au fil des luttes opposant les deux mouvements antagonistes principaux acteurs de ce conflit, le Rassemblement jurassien et l'Union des patriotes jurassiens. Ces deux tendances vont notamment se battre pour faire reconnaître qui l'unité, qui l'hétérogénéité de la partie jurassienne du canton de Berne. Pour ce faire, elles essaient de donner du poids à leur prise de position en se référant à l'histoire et en l'interprétant selon la logique qui les oppose. C'est dans ce cadre que Bernard Voutat rend signifiants toute une série d'enjeux pratiques tels que l'inscription de l'existence du peuple jurassien dans la constitution bernoise, les bagarres sur les conséquences qui peuvent être tirées de cette reconnaissance officielle, les débats sur les modalités que

* Voutat Bernard, *Espace national et identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien*, thèse, Université de Lausanne, Institut de science politique, Le Livre politique no 19, 1992.

prennent ces luttes sur la scène politique, par exemple le lancement d'initiatives, le recours à la députation, et finalement l'organisation d'un scrutin d'autodétermination.

Changer de point de vue ou complexifier ce qui semble "aller de soi"

Cette manière de procéder offre une alternative aux chercheurs en sciences humaines, qui ne se retrouvent donc pas condamnés à se taire ou à prendre part aux luttes qui ont cours entre militants. Bernard Voutat vise par son travail à prouver qu'il y a possibilité de s'en sortir, moyennant un déplacement des questionnements. Voici quelques exemples des renversements de perspectives qu'il propose. Au lieu d'expliquer les revendications des Jurassiens par l'existence d'une identité jurassienne (ce qui, dit de cette manière, n'est qu'un raisonnement tautologique), il s'attache à étudier la construction de cette identité en repérant à partir de quoi et de quand elle s'effectue et qui y prend part. Il se demande aussi pourquoi ce processus prend la forme d'une revendication de type "nationalitaire", c'est-à-dire pourquoi il se focalise sur l'obtention d'un certain territoire. Il n'est en effet pas naturel, comme il le montre dans la troisième partie de son travail, que la définition d'une collectivité passe par une inscription spatiale. Tout comme il n'est pas automatique qu'une situation objective (une domination, une minorisation) débouche sur l'émergence d'un mouvement visant à la création d'un nouveau canton. Pour le politologue, tous ces liens, souvent pris tels quels, restent problématiques et à creuser. Ainsi, Bernard Voutat essaie de rendre compte qu'il faut tout un travail des acteurs sociaux pour qu'on en arrive à penser la situation des Jurassiens du canton de Berne comme posant un problème et plus particulièrement encore un problème d'identité lié à une situation géographique. Dans cette optique, il rend compte, dans la quatrième partie de sa thèse, de l'importance jouée par les historiens dans la construction d'un lien entre identité et territoire: l'émergence d'une historiographie nationale jurassienne à partir du XIXe siècle, s'attachant à réfléchir sur les modes d'organisation spatiale et la délimitation d'un espace jurassien, a contribué à accréditer l'existence d'une entité jurassienne et, par extension, d'une spécificité des gens qui vivent en ces lieux. Il montre aussi comment la notion de peuple jurassien a été élaborée par certains historiens du début du XXe siècle, qui ont de la sorte préparé les conditions propices à la formulation du conflit jurassien en termes de revendications identitaires. Mais ces nouveaux schèmes de perception ne se créent pas à partir du vide et des modifications survenues dans les conditions de travail et démographiques ont contribué à faire advenir ces manières inédites d'appréhender la réalité sociale et à leur donner une étendue et une force sociale.

Détour théorique

La façon de poser les questions est étroitement liée à une réflexion sur les notions utilisées pour rendre compte du conflit: ethnie (peuple), région, identité, nation, nationalisme. Ces aspects théoriques ne sont pas parachutés au début du travail mais, placés en son centre, ils s'insèrent dans

une construction qui vise à inscrire l'analyse du conflit jurassien dans un cadre plus vaste. Dans les études du cas jurassien se retrouvent implicitement toutes les difficultés et les ambiguïtés charriées par l'emploi de ces différents concepts. Leur mise en application rend les explications d'un mouvement revendicatif tributaires d'hésitations entre une conception objectiviste ou subjectiviste. Cette alternative pourrait se résumer ainsi: une ethnie, une nation existent-elles parce qu'il y a à leur base des caractéristiques et des critères qu'on peut "voir dans la réalité", tels que la langue, la religion (auquel cas on établit des tableaux statistiques qui établissent des corrélations entre ces différentes variables et les prises de positions lors des scrutins d'autodétermination) ou sont-elles le résultat d'une volonté de vivre ensemble, d'un sentiment d'appartenance. Cette divergence, comme le développe la deuxième partie de la thèse, peut être ramenée à des oppositions entre approches sociologiques. Bernard Voutat examine notamment la conception qu'a le sociologue Max Weber de la nation, ainsi que les approches marxistes, qui se trouvent confrontées à la question des liens entre regroupement de classe ou appartenance nationale. Ces deux tendances ne sont pas importantes en tant que telles, mais parce qu'elles ont des incidences sur la manière d'analyser la réalité sociale, et par la même occasion le conflit jurassien. Soit on cherche à expliquer le conflit par des éléments qui paraissent immédiatement saisissables et significatifs; ainsi les particularités linguistiques, religieuses, le nombre et la minorisation concouraient à la formation d'une revendication identitaire et à la volonté de créer un "état" séparé, une "nouvelle nation". Dans cette optique, les clivages sont conçus comme débouchant directement sur un conflit. L'approche "subjectiviste" quant à elle part de l'existence d'un sentiment d'appartenance, d'une identité forgée par une histoire commune pour comprendre la volonté de créer une entité distincte à travers la revendication d'un territoire. Ici, l'identité fournit en elle-même le principe pour comprendre la naissance d'une mobilisation sociale. Le travail de Bernard Voutat consiste précisément à articuler ces deux dimensions, "objectiviste" et "subjectiviste", en développant une réflexion sur "la genèse du conflit, ses modalités d'émergence et la logique de son développement". Comme nous l'avons esquissé plus haut, cette façon de procéder et ce changement de perspective permettent de mieux maîtriser les présupposés de l'analyse du conflit jurassien. En cela, cette thèse est loin d'être négligeable...

Muriel SURDEZ

Du nouveau sur...

...Le Réveil du Jura et les débuts de La Gazette jurassienne. L'oeuvre journalistique de Joseph Trouillat (1860-1863). Un homme - un journal - une société. Tel est le titre du mémoire de licence de Dominique PRONGUE paru avec le numéro 47 dans la collection "Etudes et recherches d'histoire contemporaine" publiée par le professeur Roland Ruffieux, et disponible à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Cité universitaire, 1700 FRIBOURG au prix de 34 francs.

Recherches et débats

Petite chronique d'un "choc identitaire"

Dès 1988, le concept d'identité jurassienne est mis en question par les historiens et les politologues. Les premières interrogations sont posées par François Wisard, à travers l'analyse des "discours sur l'unité du Jura", qu'il complète par une présentation intitulée "Quelle histoire pour quel Jura?" à l'Assemblée générale du CEH de 1990.¹ L'histoire politique immédiate trouve un second souffle et se renouvelle en s'inspirant de la sociologie et de la science politique. La thèse de Bernard Voutat met ainsi en perspective et conceptualise les éléments du débat politique touchant la Question jurassienne,² alors que Jean-Paul Bovée focalise son attention sur le discours antiséparatiste au moment des plébiscites;³ enfin, Jean-Claude Rennwald, dans une réflexion critique sur l'apport du fédéralisme à la résolution du conflit jurassien, plaide pour le maintien de la culture politique originale des Jurassiens, qu'il juge menacée de conformisme.⁴ Abordée par la bande sous différents aspects, l'identité jurassienne est placée au cours de l'année 1991 sous la loupe d'une équipe de chercheurs mandatés par le PNR 21. Leurs réflexions, stimulées par la double commémoration "700ème - Jura dix ans", vont connaître un retentissement considérable lors de leur diffusion. Les prémices du débat sont constitués par la présentation du dossier de Cyrille Gigandet *Dix ans après, le Jura* en octobre 1989. La presse relève immédiatement l'actualité d'un thème historique "brûlant".⁵ Mais c'est l'année 1991 qui marque la réception du "choc identitaire" dans l'opinion jurassienne. On distingue quatre phases dans le processus.

Premier moment, la révélation, sous la forme d'un scoop journalistique, des conclusions des travaux du PNR intitulées *Nouvelles composantes de l'identité jurassienne 1974-1989*.⁶ Le 6 mars, *Le Démocrate*, sous un titre accrocheur, commente longuement cette synthèse. L'éditorialiste, tout en constatant la pluralité des identités jurassiennes, demeure gêné par ce bouleversement intellectuel et s'accroche au poids du passé séculaire du Jura.⁷ Les réactions des mouvements militants sont rapides, déplaçant le concept identitaire du terrain scientifique vers le champ politique. Le RJ réaffirme "l'identité profonde" du Jura, fondée sur sa langue et sa culture,⁸ alors qu'Unité jurassienne donne une

¹ WISARD, François : *Le Jura en question. Analyse des discours sur "l'unité du Jura"*. Lausanne, Institut de science politique, 1988. (Le Livre politique No 18) 223 p. Sur le colloque du CEH, voir *Le Pays* du 11.6.1990.

² VOUTAT Bernard, *Espace national et identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien*. Lausanne, Institut de science politique, 1992. (Le Livre politique No 19).

³ SORAL, P. N. (pseud.) : *Autopsie d'une trahison : analyse de la propagande antiséparatiste à l'époque de l'autodétermination*. Delémont, Rassemblement Jurassien, 1990. 263 p.

⁴ RENNWALD, Jean-Claude : "Fédéralisme et Question jurassienne" in : *Le pouvoir suisse 1291-1991. Séduction démocratique et répression suave*. Lausanne, Ed. de l'Aire, 1991, pp. 391-397.

⁵ GIGANDET, Cyrille : *Dix ans après : le Jura*. Chez l'auteur, 1989. Présentation dans *Le Pays* du 19.10.1989 et échos critiques dans *Le Journal du Jura* du 19.10.1989.

⁶ PRONGUE, Bernard, avec la coll. de C. GIGANDET, G. GANGUILLET et D. KESSLER : *Nouvelles composantes de l'identité jurassienne 1974-1989. Synthèse d'une approche interdisciplinaire du problème jurassien*. Porrentruy, La Neuveville, Zürich, Berne, 1990. 27 p.

⁷ *Le Démocrate* du 6.3.1991 ("Identité vaporisée").

⁸ *Le Jura libre* du 14.3.1991 ("Notre identité profonde").

épaisseur millénaire au peuple jurassien.⁹ Dans un autre registre, l'analyste politique du PDC-Jura voit se profiler dans la réflexion sur l'identité de nouvelles perspectives de dialogue pour la médiation fédérale; l'idée de sortir de l'impasse plébiscitaire est également retenue dans un long article de la *Basler Zeitung*.¹⁰ Après ce choc initial, la seconde phase est plutôt celle de la discussion. L'écho médiatique reçu par le colloque du CEH sur l'identité jurassienne insiste sur l'esprit d'ouverture et de dialogue rencontré à Saint-Imier.¹¹ D'autre part, la confrontation enrichissante entre chercheurs et acteurs du problème jurassien révèle les nuances de perception entre l'histoire et la mémoire.¹² La sortie de presse de *L'Ecartèlement*,¹³ le 15 juin 1991, constitue un troisième moment où est saluée la valeur scientifique du travail mené par les collaborateurs du projet réalisé.¹⁴ L'objectivité de la démarche est soulignée, comme l'indépendance intellectuelle dans laquelle ont oeuvré les chercheurs.¹⁵ Enfin, le climat se tend quelque peu au cours de la dernière phase que représente la tenue du colloque de Tramelan, organisé en toute discrétion par Georg Kreis, directeur du programme sur le "Pluralisme culturel et l'identité nationale".¹⁶ La presse note généralement l'atmosphère de méfiance qui entoure les débats,¹⁷ confirmée par le compte rendu du colloque que propose la revue du PNR 21.¹⁸ Les auteurs de *L'Ecartèlement* se sentent placés devant une contre-expertise dans laquelle l'aune de l'évaluation évolue constamment entre le niveau purement scientifique et les aspects plus émotionnels, voire politiques. Si cette rencontre clôt en quelque sorte "l'année de l'identité", elle ne met par contre pas un point final aux débats sur l'identité jurassienne : l'histoire continue...

Claude HAUSER

⁹ Le Jura libre du 14.3.1991 ("Assemblée des délégués d'Unité jurassienne : prise de position").

¹⁰ PDC Jura de mars 1991 ("L'ambiguïté ou l'identité incertaine") et *Basler Zeitung* du 11.5.1991 ("Jura-Frage ungelöst : Plebiszitärer Weg war ein Irrweg").

¹¹ Les titres sont révélateurs : "Le déblocage" dans *Le Démocrate* du 13.4.1991, "Place enfin au dialogue" dans *L'Impartial* du 16 avril 1991. *Le Pays* du 15.4.1991 souligne aussi "l'esprit serein" qui caractérise les échanges de vue.

¹² Voir l'ensemble des textes des contributions et des débats du colloque publiés dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* de 1991, pp. 8-116.

¹³ *L'Ecartèlement : espace jurassien et identité plurielle. 1974-1989*. Sld. de Bernard PRONGUE avec Cyrille GIGANDET, Gilbert GANGUILLET et Daniel KESSLER. Canevas Editeur et L'Age d'Homme, 1991. 672 p.

¹⁴ "Intense réflexion" pour *Le Journal du Jura* du 15.6.1991; "Trois districts sous trois loupes scientifiques" selon *L'Express* du 17.6.1991 et "Les résultats de longs travaux d'érudits" dans *La Liberté* du 15.6.1991.

¹⁵ Voir *Le Démocrate* du 15.6.1991 ("L'écartèlement"), *L'Impartial* du 15.6.1991 ("Le temps des trois crises"), *L'Express* du 17.6.1991 ("Qui suis-je?") et l'interview de Maurice Born et Bernard Prongué parue dans *Le Nouveau Quotidien* du 12.11.1991 ("Et si le Jura renaissait?").

¹⁶ A noter sa publication concernant le Jura : KREIS, Georg : "Konjunkturen in der Bewegung für die Schaffung eines Kantons Jura. Entwurf eines Erklärungsversuch" in : *Passé pluriel. En hommage au professeur Roland Ruffieux*. Fribourg, Ed. universitaires, 1991, pp. 117-130.

¹⁷ "Sur un air de méfiance" titre *L'Impartial* du 11.11.1991, alors qu'à la même date, *Le Pays* relève que le livre "s'est retrouvé devant un véritable tribunal" à Tramelan. Quant au *Journal du Jura* du 11.11.1991, il estime que le déroulement du colloque "permet de vivre quelques heures intenses dans un climat serein et digne de tous" ("Identité jurassienne"). Intéressante est aussi la contribution au colloque de PRONGUE, Bernard : *L'identité jurassienne et les recherches récentes*. Porrentruy, novembre 1991, 21 p.

¹⁸ *Info* 21, No 16, 1991, pp. 15-16. ("Identité jurassienne").

Fiches et histoire

De l'enquête menée par la Commission jurassienne de protection des données sur les doubles de fichiers de la police fédérale conservés dans les archives de la police cantonale, il ressort que "les dossiers ont été régulièrement épurés de 1982 à 1989". Selon *Le Démocrate* du 6 mars 1992, ce travail était l'oeuvre de deux agents qui "agissaient souverainement donc sans contrôle lorsque les dossiers ne présentaient plus de pertinence ou d'actualité". De son côté, le président de cette commission, évoquant les fiches que la police avait eu l'obligeance de montrer aux parlementaires, affirma péremptoirement que ces documents pouvaient être détruits, car ils ne présentaient aucun intérêt historique.

Ainsi policiers et politiciens jurassiens semblent superbement ignorer qu'il existe une loi cantonale sur les archives publiques stipulant que la destruction d'archives n'est pas laissée au libre choix des fonctionnaires. Il faut l'aval du Service des archives et de la documentation et, en cas de doute, l'avis de la Commission cantonale des archives. Voilà pour l'aspect formel.

Quant à «l'intérêt historique», il est présomptueux de vouloir trancher définitivement aujourd'hui comme le font certains politiciens, le Conseil fédéral en tête, heureusement désavoué par le Conseil des Etats plus sensible aux arguments des archivistes et historiens. Ceux-ci ont été quasi unanimes à demander que ces documents, témoins d'une pratique politique certes condamnable, mais bien réelle, soient conservés, comme cela est habituellement le cas des documents de l'Administration.

Le développement des sciences humaines et l'extension du territoire de l'historien ont considérablement élargi la notion de sources. Combien de documents dédaignés par l'histoire politique traditionnelle font cruellement défaut aujourd'hui à l'histoire économique, sociale ou culturelle!

Pour en rester aux fiches de police, même bourrées d'erreurs, elles peuvent être, confrontée bien sûr avec d'autres, une source non négligeable d'informations pour l'histoire du mouvement ouvrier, des idées (préjugés) politiques ou des institutions étatiques.

Les historiens d'aujourd'hui doivent veiller à ce que notre société lègue aux générations futures des archives aussi complètes que possible, et non épurées au gré des intérêts des uns ou des autres. C'est une tâche démocratique que d'empêcher les falsifications de l'histoire, la manipulation de la mémoire du peuple.

François KOHLER

Carrefour-histoire

BERNHIST

BERNHIST est un système d'information statistique historique et géographique pour le Canton de Berne compris dans ses frontières actuelles. Ce projet, né il y a quelques années autour du Professeur Pfister, a bénéficié d'un large soutien financier de la part du Canton de Berne ainsi que du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS). Méthodologiquement, le système se base sur la complémentarité qui existe entre la micro et la macro-histoire; il vise une meilleure connaissance des données analytiques et herméneutiques concernant les communes du Canton de Berne.

BERNHIST est l'oeuvre d'une équipe d'historiens qui se situent à la frontière entre l'histoire quantitative et l'histoire qualitative, dans la perspective des problématiques propres à l'histoire économique et sociale. Cette base de données, comprenant un grand nombre de variables et près de 3 millions d'"entités numériques", couvrant la période de 1700 à nos jours, se veut très conviviale pour le non spécialiste en informatique. Des échanges d'information sont possibles depuis un PC en utilisant par exemple des tableurs tels que Lotus 123 ou Excel. D'autre part, le langage de programmation est celui de SPSSx tournant sur le système central VAX commun à la plupart des Universités. Une connexion est possible par le biais d'un modem sous certaines conditions relatives au copyright.

Actuellement, le système comprend essentiellement des données relatives à la démographie historique (naissances, décès, etc.) ainsi qu'à l'histoire de l'agriculture (y compris l'élevage) et de la sylviculture. Une partie statistique concernant l'histoire politique est en cours de réalisation (élections au Grand Conseil), mais rien n'existe encore au niveau de l'histoire de l'industrie et du commerce, des transports et des finances.

Tous les historiens, tant bernois que jurassiens, auraient tout à gagner dans une amélioration de leur collaboration scientifique dans le cadre de BERNHIST, puisque l'histoire et les sources historiques des uns et des autres apparaissent intimement liées. Reconnaisant l'importance de cette collaboration, il faudrait tout d'abord chercher à compléter les séries couvrant l'ensemble du territoire de l'Ancien Evêché de Bâle dans la perspective du développement de l'histoire comparative par exemple.

Christophe KOLLER

Contact : Christophe Koller , Holzikofenweg 7, 3007 BERNE Tél. 031/45.16.03

BOITE AUX LETTRES: ECRIVEZ-NOUS!

N'hésitez pas à participer à la rédaction de la Lettre du CEH. Envoyez vos textes et vos lettres (si possible en Word 4 sur disquette 3.5 pouces pour Macintosh) à : Claude Hauser, Rue de l'Hôpital 33, 1700 FRIBOURG.